



Economie collective
Fiche 3.2

Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale

Objectifs

L'Economie Sociale et Solidaire permet de soutenir la création d'activités et de services car elle garantit à la fois un modèle économique viable et responsable, elle consolide les partenariats et permet de répondre à un besoin réel des habitants du Cœur Entre-deux-Mers.

- Impulser des démarches de financements participatifs et citoyens
- Soutenir le développement des systèmes coopératifs
- Créer des équipements et activités en lien avec les principes de l'Economie Sociale et Solidaire

Bénéficiaires

- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les associations loi 1901
- Les chambres consulaires
- Les organisations professionnelles
- Les micros et petites entreprises (moins de 10 salariés et moins de 2 M€ de chiffre d'affaires)

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)

Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

Quelques idées ...

Impulser des démarches de financements et d'échanges participatifs et citoyens

- Sensibiliser et développer des dispositifs locaux (mécénat, monnaie locale, trocs, échanges de services ...)

Soutenir le développement de systèmes coopératifs (hors agriculture)

- SCIC, SCOP, ... (Etudes de faisabilité et de conseils, ...)

Créer des services et activités en lien avec les principes de l'ESS et les partenariats publics-privés

- Equipements et animations autour des thématiques culture-loisirs, alimentation, insertion et services, ...



Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY

Animateur du programme LEADER

20^{bis} Grand Rue – 33 760 TARGON

05 56 23 95 17

leader@coeurentre2mers.com



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales